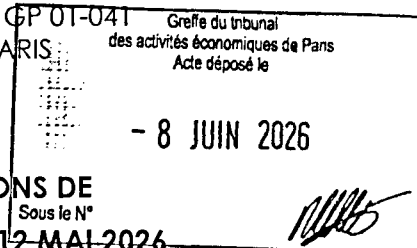


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/06/2026 - 95038 - 2001 B 06840 - 437 558 893 - NAXICAP PARTNERS

NAXICAP PARTNERS
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.638.464 euros
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément AMF GP 01-041
Siège social : 5-7 rue de Monttessuy - 75007 PARIS
SIREN 437 558 893 RCS Paris



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 MAI 2026**

L'an deux mil vingt-six le douze mai à 9 heures, les actionnaires de NAXICAP Partners se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation du Directoire.

Il a été littéralement extrait ce qui suit :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après présentation du rapport de gestion du Directoire et du rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil de Surveillance, des comptes de l'exercice 2025 et lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, approuve les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable de l'exercice 2025, déterminé comme suit, ressort à 68 012 172,74 euros :

Résultat net comptable de l'exercice	27 490 046,42 €
Report à nouveau	40 522 126,32 €
Bénéfice distribuable de l'exercice	68 012 172,74 €

et décide de l'affecter de la façon suivante :

Dividende	27 444 272,00 €
Report à nouveau	40 567 900,74 €
Total	68 012 172,74 €

soit un dividende de 268 euros par action.

Ce dividende ouvre droit à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du code général des impôts lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France.

Il est rappelé que la Société a distribué, au titre des trois précédents exercices, les dividendes suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende global	Dividende par action ¹
2024	102.404	24.269.748,00 euros	237,00 euros
2023	-	-	-
2022	102.404	18.842.336,00 euros	184,00 euros

¹ Montant éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du code général des impôts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi, et plus généralement pour accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de l'application des résolutions précédentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

De tout ce que dessus, il a été extrait le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 22 mai 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emil Anker', with a horizontal line underneath.

NAXICAP PARTNERS

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 638 464 euros
Siège social : 5-7 rue de Montessuy - 75007 PARIS
437 558 893 RCS PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 12 MAI 2026**

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 6 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise.

1. Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes de l'exercice

Conformément aux dispositions légales et aux statuts, le Directoire vous a convoqués en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation de la société et de son activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Vous venez d'entendre la présentation du rapport du Directoire et la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes. Le Directoire vous a présenté les comptes de l'exercice 2025.

Nous avons examiné et vérifié les comptes annuels que nous a présentés le Directoire et estimons que le rapport du Directoire et les comptes annuels ne donnent lieu à aucune observation particulière.

2. Mandataires sociaux : mandats et fonctions exercées durant l'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous communiquons en Annexe la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société durant l'exercice, établie sur la base des déclarations qui nous ont été faites.

3. Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce, le présent rapport doit mentionner les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Les mandataires sociaux ou actionnaires significatifs de la Société n'ont conclu aucune convention avec une filiale de la Société au cours de l'exercice 2025.

4. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale dans le domaine des augmentations de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4, 3° du Code de commerce, nous devons vous présenter un récapitulatif des délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 dudit Code, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Aucune délégation accordée par l'assemblée générale dans le domaine des augmentations de capital n'était en cours de validité au cours de l'exercice 2025.

5. Restriction portant sur la cession d'actions de la Société attribuées gratuitement aux membres du Directoire

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-1, II, alinéa 5 du Code de commerce, nous vous rappelons que le Conseil de Surveillance qui s'est réuni le 25 juin 2018 a décidé qu'un minimum de 50 % des actions de la Société attribuées gratuitement aux membres du Directoire devront être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Le Conseil de Surveillance

COPIE
CERTIFIEE CONFORME

Eur. Anlly

Naxicap Partners

5/7 rue de Monttessuy
75007 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & associés
6, place de la Pyramide,
92 908 Paris La Défense

Naxicap Partners

5/7 rue de Monttessuy
75007 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société NAXICAP PARTNERS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Naxicap Partners relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Paris-La-Défense, le 24 avril 2026,

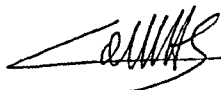
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

 Anna Maslova

Anna Maslova

Deloitte & Associés

Stéphane Collas

NAXICAP PARTNERS

Au 31 décembre 2025

COORDONNEES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELOITTE & ASSOCIES

Tour Majunga
6 Place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense Cedex
Tél. : 01.40.88.28.00
Fax : 01.40.88.28.28

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

63 rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine
Tél. : 01.56.57.58.59
Fax : 01.56.57.13.92

Société	NAXICAP
Période	202512

Comparatif Bilan	202412
------------------	--------

Comparatif CR	202412
---------------	--------

NAXICAP PARTNERS

Bilan

ACTIF en Euros - €	31/12/2025			31/12/2024
	BRUT	Amort. et Prov.	NET	NET
Immobilisations incorporelles	9 799 865,35	3 470 410,17	6 329 455,18	6 489 696,51
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3 770 023,85	3 185 410,17	584 613,68	744 855,01
Fonds commercial	6 029 841,50	285 000,00	5 744 841,50	5 744 841,50
Immobilisations corporelles	6 160 688,32	3 011 341,31	3 149 347,01	2 577 740,58
Autres immobilisations corporelles	6 160 688,32	3 011 341,31	3 149 347,01	2 577 740,58
Immobilisations financières ⁽¹⁾	2 952 495,09	1 636,58	2 950 858,51	7 290 965,51
Participations	965 000,00		965 000,00	965 000,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	37,77		37,77	37,77
Autres titres immobilisés	515 312,78	1 636,58	513 676,20	5 537 087,20
Prêts	2,00		2,00	2,00
Autres immobilisations financières	1 472 142,54		1 472 142,54	788 838,54
Total de l'actif immobilisé	18 913 048,76	6 483 388,06	12 429 660,70	16 358 402,60
Créances ⁽²⁾				
Créances clients et comptes rattachés	38 908 653,31	90 000,00	38 818 653,31	40 093 316,71
Autres créances	292 885,43		292 885,43	8 222 575,88
Autres créances - Fournisseurs débiteurs	198 439,25		198 439,25	202 581,55
Autres créances - Salariés et charges sociales - Débiteurs	27 210,38		27 210,38	
Etat - Produits à recevoir				463 440,76
Groupe - Compte courant IF				
Autres créances - Débiteurs	67 235,80		67 235,80	7 556 553,57
Charges constatées d'avance	418 410,00		418 410,00	433 258,00
Disponibilités	58 247 888,97		58 247 888,97	42 535 571,69
Total de l'actif circulant	97 867 837,71	90 000,00	97 777 837,71	91 284 722,28
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	116 780 886,47	6 573 388,06	110 207 498,41	107 643 124,88
PASSIF en Euros - €	31/12/2025		31/12/2024	
Capital		1 638 464,00		1 638 464,00
Prime d'émission, de fusion et d'apport		3 846 225,47		3 846 225,47
Réserves				
Réserve légale		163 846,40		163 846,40
Report à nouveau		40 522 126,32		40 536 141,84
Résultat de l'exercice		27 490 046,42		24 255 732,48
Total des capitaux propres		73 660 708,61		70 440 410,19
Emprunts et dettes financières diverses		695 120,23		24 090,17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 291 711,68		219 305,83
Dettes fiscales et sociales		23 929 041,31		24 084 486,56
Autres dettes		6 630 916,58		12 874 832,13
Total des dettes		36 546 789,80		37 202 714,69
TOTAL GENERAL DU PASSIF		110 207 498,41		107 643 124,88
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an - net		39 111 538,74		48 315 892,59

NAXICAP PARTNERS

Compte de résultat

en Euros - €	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (a)
Produits d'exploitation		
Production vendue	90 885 837,30	86 101 714,07
Montant net du chiffre d'affaires	90 885 837,30	86 101 714,07
Produits des cessions des immobilisations incorporelles et corporelles	257,50	
Autres produits	2 374 189,53	2 268 347,10
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	(19 454 189,82)	(19 516 108,67)
Impôts, taxes et versements assimilés	(4 137 449,95)	(4 494 121,15)
Salaires	(19 632 747,33)	(18 078 566,45)
Cotisations sociales	(10 983 097,49)	(10 377 060,19)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	(661 293,90)	(661 138,55)
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		(90 000,00)
Autres charges	(7,11)	(66,61)
1. Résultat d'exploitation	38 391 498,73	35 152 999,55
Produits financiers		
De participation	258 000,00	288 000,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	738 385,87	1,00
Autres intérêts et produits assimilés	264 602,70	215 599,77
Produits de cessions d'immobilisations financières	6 640 095,50	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	565 335,79	533 711,02
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	(1 480,12)	(144,01)
Intérêts et charges assimilées	(8 851,78)	(1 243,04)
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	(6 596 499,27)	
2. Résultat financier	1 859 588,69	1 035 924,74
3. Résultat courant avant impôt	40 251 087,42	36 188 924,29
Produits exceptionnels		2 660 555,33
Charges exceptionnelles		(2 384 287,14)
4. Résultat exceptionnel		276 268,19
Participation des salariés aux résultats	(2 996 174,00)	(2 806 449,00)
Impôts sur les bénéfices	(9 764 867,00)	(9 403 011,00)
BENEFICE OU PERTE	27 490 046,42	24 255 732,48
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		

(a) Les comptes indiqués entre parenthèses ont des soldes débiteurs.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NAXICAP Partners est une filiale de Natixis Investment Managers (NIM) - nouvelle dénomination sociale de Natixis Global Asset Management (NGAM) - constituée le 30 mars 2001 par apport en numéraire entièrement libéré. La société NAXICAP Partners a été agréée par la COB, devenue l'AMF, sous le n° GP 01-041 en date du 28 septembre 2001 en tant que société de gestion de portefeuille. Les comptes de NAXICAP Partners sont inclus dans les comptes consolidés de Natixis.

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 présente un total de **110 207 498,41 €**.

Le compte de résultat de l'exercice présente un bénéfice après impôt sur les sociétés de **27 490 046,42 €**.

❶ Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice social a une durée de 12 mois du **1er janvier au 31 décembre 2025**.

❷ Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France selon le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

❸ Changement de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif au plan comptable général (Règlement ANC 2022-06)

Le nouveau règlement ANC 2022-06, entré en vigueur le 1er janvier 2025, introduit plusieurs évolutions majeures, notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- La suppression des transferts de charges,
- La mise en place de nouveaux modèles d'états financiers (en particulier le bilan et le compte de résultat),
- L'actualisation des informations à fournir en annexe.

Les présents comptes tiennent ainsi compte des reclassements suivants :

- Le reclassement des produits de cession et des valeurs nettes comptables cédées du résultat exceptionnel vers le résultat d'exploitation ou financier, selon la nature de l'immobilisation concernée,
- Le reclassement des transferts de charges en « Autres produits »,
- Le reclassement des dons et libéralités ainsi que des pénalités et amendes, du résultat exceptionnel vers le résultat d'exploitation.

Les changements de méthodes comptables résultant de l'application de ce nouveau règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025, sans entraîner de retraitement des comptes antérieurs. Toutefois, l'exercice comparatif étant présenté selon les nouveaux modèles de présentation, l'exercice 2024 est impacté par le reclassement des transferts de charges d'exploitation au sein du poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».

Par souci de comparabilité avec l'exercice précédent, les comptes annuels arrêtés et attestés au 31 décembre 2024 sont repris en annexe.

En outre, pour améliorer la lisibilité des états financiers, certains postes ont été reclassés au cours de l'exercice :

- Les dettes liées aux rétrocessions de commissions de gestion au titre des commissions de montage ou de jetons de présence sont désormais présentées en « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours »,
- Les dettes relatives aux notes de frais sont reclassées du poste « Autres Dettes » au poste « Dettes fiscales et sociales »,
- Les dépôts de garanties reçus dans le cadre des sous-locations ne sont plus déduits du poste des « Immobilisations financières » mais inscrits au passif du bilan dans le poste « Autres dettes financières »,
- Les produits divers de refacturation sont reclassés du poste « Autres Créances » vers le poste « Créances clients et comptes rattachés »,
- Les charges à payer relatives aux fournisseurs sont reclassées du poste « Autres dettes » vers le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés »,
- Le stock de franchise de loyer accordée par le bailleur et restant à étaler est reclassé du poste « Autres Dettes » vers le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés »,
- Le stock de franchises de loyer accordées aux sous-locataires et restant à étaler est reclassé du poste « Autres Créances » vers le poste « Charges constatées d'avance ».

④ Notes sur le bilan

A- ACTIF :

A.1 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée d'utilisation suivant le mode linéaire ou dégressif. Les dotations annuelles représentent la dépréciation économique des immobilisations au cours de l'exercice.

- Les agencements sont amortis sur 4 ans selon le mode linéaire
- Les installations générales sont amorties sur 10 ans selon le mode linéaire
- Le matériel et le mobilier de bureau étaient historiquement amortis sur 4 ans suivant le mode linéaire. Le mobilier acquis à compter du 1^{er} janvier 2023 est amorti sur une durée de 10 ans.

A.2 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Postérieurement à leur acquisition, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le fonds de commerce a été comptabilisé par NAXICAP Partners à sa valeur d'apport, à l'issue de l'apport partiel d'actifs réalisé par SPEF et SPEF Venture au 1er janvier 2002.

L'estimation du fonds de commerce au 31 décembre 2025 est fondée sur les revenus attendus, supérieurs à la valeur d'apport.

Les dotations annuelles représentent la dépréciation économique des immobilisations au cours de l'exercice. Les logiciels sont amortis sur 4 ans selon le mode linéaire avec application de la règle du prorata temporis.

A.3 - Immobilisations financières

L'inventaire du portefeuille titres au 31 décembre 2025 est établi par catégorie de titres de même nature, suivant la distinction Actions, Obligations, Parts de SCR et Parts des Fonds.

Les TIAP sont évalués à leur valeur de marché et une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition.

Les parts de « carried » de Fonds détenues en portefeuille sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition pendant toute la période d'investissement du fonds. Par la suite, une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur liquidative des parts est inférieure à leur coût d'acquisition. Ces parts permettent de rémunérer le gérant du fonds.

A.4 - Actif circulant (créances)

Les créances figurant au bilan à la clôture de l'exercice sont majoritairement des créances à court terme inférieures à un an (**annexe 4**). Régulièrement, les créances sont analysées de façon unitaire et, en fonction de la date d'émission de la facture et de la probabilité de recouvrement, une dépréciation peut être comptabilisée.

Au 31 décembre 2025, le poste « Créances clients et comptes rattachés » inclut notamment 3 834 640,00 € de factures à établir.

A.5 - Valeurs mobilières de placement (OPCVM)

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. À la clôture de l'exercice, les titres sont évalués sur la base des cours de bourse ou des valeurs liquidatives. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à une provision pour dépréciation.

Les plus et moins-values de cessions sont comptabilisées suivant la méthode FIFO.

Le solde du compte courant (58 247 888,97 € au 31 décembre 2025) est rémunéré. Au 31 décembre 2025, NAXICAP Partners ne détient pas de SICAV de trésorerie.

A.6 - Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance regroupent les dépenses concernant deux exercices comme les cotisations d'assurances, les abonnements, les locations...

B- PASSIF :

B.1 - Capitaux propres

Le capital social est de 1 638 464 €, il est divisé en 102 404 actions de 16 € de valeur nominale chacune entièrement libérée.

- **Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 01/01/2025 : 70 440 410 €** avant affectations

- Distribution de dividende	24 269 748 €
- Résultat de l'exercice	27 490 046 €

- **Capitaux propres à la clôture de l'exercice 31/12/2025 : 73 660 709 €**

B.2 - Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provisions pour risques et charges au 31 décembre 2025.

B.3 - Dettes

Les dettes figurant au bilan à la clôture de l'exercice sont quasi-exclusivement des dettes à court terme inférieures à un an (**annexe 4**).

B.4 - Comptes de régularisation

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31 décembre 2025.

⑥ Notes sur le compte de résultat

Au 31 décembre 2025 :

- ♦ Les commissions s'élèvent à **86 766 189 €** et se décomposent en :

- Commissions d'ingénierie	253 110 €
- Commissions de gestion sociétés	12 946 486 €
- Commissions de gestion Fonds	71 544 564 €
- Commissions de conseil	2 021 429 €
- Autres commissions	600 €

Les commissions d'ingénierie sont comptabilisées en produits lors du « closing » des opérations.

Les autres produits d'exploitation (6 494 096 €) sont constitués des refacturations des loyers et charges locatives (4 113 349 €), des jetons de présence perçus (2 374 098 €), des transferts de charges (6 300 €) et des produits divers (349 €).

♦ Les autres achats et charges externes sont de 19 454 190 € et se composent essentiellement de :

- Sous-traitance refacturée par NIM	281 897 €
- Locations immobilières (y.c. charges locatives)	7 171 405 €
- Honoraires CAC, avocats, audits, levées de fonds (dont honoraires CAC pour la société de gestion)	7 635 187 € 49 293 €
- Locations véhicules et matériels	285 324 €
- Frais de déplacements et réception	701 836 €
- Frais informatiques, téléphonie et site internet	1 898 549 €
- Frais de publicité, relations publiques	314 646 €
- Autres charges externes	1 118 855 €

♦ Les autres charges d'exploitation sont constituées de :

- Salaires et traitements (y.c. intéressement)	19 632 747 €
- Charges sociales et de personnel	10 983 097 €
- Autres impôts et taxes	4 137 450 €
- Autres charges	7 €
- Charges calculées	661 294 €

Un avenant à l'accord d'intéressement du 24 juin 2021 a été signé le 30 septembre 2024. Son calcul vise à mesurer le progrès enregistré dans les performances des salariés et de l'entreprise, et se traduit par une formule basée sur l'accroissement du résultat brut d'exploitation économique de l'entreprise en regard de la progression des capitaux sous gestion.

♦ Le résultat financier (1 859 589 €) est constitué des plus-values sur les parts de fonds (781 982 €), des gains sur cessions de SICAV (565 336 €), des produits des titres de participations (258 000 €), des intérêts calculés sur crédits vendeurs et sur portages (179 109 €), de la rémunération nette des comptes courants débiteurs (85 494 €), des intérêts et charges (-8 852 €) et des dotations aux provisions (-1 480 €).

♦ Un nouvel accord de participation des salariés aux résultats a été signé le 26 juin 2024. La provision pour la participation au titre de l'exercice représente un montant de 2 996 174 €.

♦ La charge d'impôt de l'exercice représente un montant de 9 764 867 €. NAXICAP Partners était intégrée fiscalement au groupe Natixis depuis le 1er janvier 2002. Depuis le 1er janvier 2022, NAXICAP Partners appartient au groupe d'intégration fiscale BPCE en remplacement du groupe Natixis.

Les engagements de retraites ne présentent pas un caractère significatif et n'ont pas été comptabilisés, compte tenu des facteurs suivants :

- effectif non significatif,
- taux de rotation du personnel important, ainsi que le critère de l'âge moyen et donc faible probabilité que les salariés soient encore présents dans l'entreprise à l'âge de départ à la retraite,
- faible ancienneté des salariés,
- faible montant des indemnités : la convention collective ASF limite le montant des indemnités dues en cas de départ à la retraite à 2 mois de salaire maximum (montant dû pour 30 ans d'ancienneté).

NAXICAP PARTNERS

Annexe 1

TABEAU DES IMMOBILISATIONS
31 décembre 2025

Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations					Diminutions				Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Virement		Entrées			Virement		Sorties		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Création	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Mises hors services	
Immobilisations incorporelles Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires (Logiciels) Fonds commercial	9 766 865,35 3 737 023,85 6 029 841,50		33 000,00 33 000,00							9 799 865,35 3 770 023,85 6 029 841,50
Immobilisations corporelles Installations générales Matériel de bureau et informatique Mobilier	5 123 013,32 2 753 332,96 1 359 785,62 1 009 894,74		1 119 030,00 737 068,16 155 558,73 226 403,11			79 371,00 65 560,00 12 185,00 1 606,00		1 984,00 1 984,00		6 160 688,32 3 424 821,12 1 501 175,35 1 234 691,85
Immobilisations financières Participations T.I.A.P Autres titres immobilisés Prêts Dépôts et cautionnements	7 291 121,97 965 000,00 37,77 5 537 243,66 2,00 788 838,54	509 050,32	1 751 978,24				3 156,17	6 596 499,27		2 952 495,09 965 000,00 37,77 515 312,78 2,00 1 472 142,54
Total	22 181 000,64	509 050,32	2 904 008,24			79 371,00	3 156,17	6 598 483,27		18 913 048,76

NAXICAP PARTNERS

Annexe 2

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
31 décembre 2025

Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice				Diminutions de l'exercice			Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
			Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires (Logiciels)	4 ans Linéaire	2 992 188,84		193 241,33						3 185 410,17
		2 992 188,84		193 241,33						3 185 410,17
Immobilisations corporelles Installations générales Matériel de bureau et informatique Moblier	10 ans Linéaire	2 545 272,74		468 052,57				1 984,00		3 011 341,31
	4 ans Linéaire	956 869,19		248 786,14						1 205 654,33
	4 à 10 ans Linéaire	1 002 338,82		160 316,96				1 984,00		1 160 671,78
Total		5 537 441,58		661 293,90				1 984,00		6 196 751,48

NAXICAP PARTNERS

Annexe 3

TABLEAU DES PROVISIONS 31 décembre 2025

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Provisions pour dépréciation	375 156,46	1 480,12			376 636,58
Fonds commercial	285 000,00				285 000,00
Participations					
Créances rattachées à des participations					
T.I.A.P					
Autres titres immobilisés	156,46	1 480,12			1 636,58
Prêts					
Dépôts et cautionnements					
Créances douteuses	90 000,00				90 000,00
Total	375 156,46	1 480,12			376 636,58

NAXICAP PARTNERS

Annexe 4

TABLEAUX VENTILATION DES CREANCES ET DETTES
31 décembre 2025

	Degré de liquidité		
Créances	Montant brut	<= 1 an	>1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Dépôts et cautionnements	1 472 142,54		1 472 142,54
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés ⁽¹⁾	4 936 875,47	4 936 875,47	
Autres créances	34 264 663,27	34 264 663,27	
Fournisseurs - Débiteurs	198 439,25	198 439,25	
Créances sociales ⁽²⁾	27 210,38	27 210,38	
Créances fiscales ⁽³⁾			
Créances Groupe - Intégration fiscale			
Débiteurs divers ⁽⁴⁾	34 039 013,64	34 039 013,64	
TOTAL			
	40 673 681,28	39 201 538,74	1 472 142,54
(1) dont produits à recevoir	3 834 640,00		
(2) dont produits à recevoir			
(3) dont produits à recevoir			
(4) dont produits à recevoir	33 971 777,84		
	Degré de liquidité		
	Montant brut	<= 1 an	> 1 an et <= 5 ans
Dettes			
Emprunts et dettes sur établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	695 120,23	3 559,45	691 560,78
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽¹⁾	5 291 711,68	3 990 999,68	1 300 712,00
Dettes fiscales et sociales	23 929 041,31	22 871 374,65	1 057 666,66
Personnel et comptes rattachés ⁽²⁾	14 840 624,58	14 144 791,25	695 833,33
Sécurité sociale et autres organismes sociaux ⁽³⁾	7 505 542,19	7 143 708,86	361 833,33
Taxe sur la valeur ajoutée	781 551,00	781 551,00	
Autres impôts, taxes et assimilés ⁽⁴⁾	801 323,54	801 323,54	
Autres dettes ⁽⁵⁾	6 630 916,58	6 630 916,58	
Avances clients	6 293 001,58	6 293 001,58	
Dettes Groupe - Intégration fiscale	337 915,00	337 915,00	
Dividendes à payer			
Autres dettes			
TOTAL			
	36 546 789,80	33 496 850,36	3 049 939,44
(1) dont charges à payer	5 291 711,68		
(2) dont charges à payer	10 721 569,82		
(3) dont charges à payer	6 702 915,18		
(4) dont charges à payer	559 719,08		
(5) dont charges à payer	6 293 001,58		

NAXICAP PARTNERS

Annexe 5

**TABLEAU DE VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALARIE PAR CATEGORIE
31 décembre 2025**

Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice par catégorie	98
dont cadres	95
dont employés	3

NAXICAP PARTNERS

Annexe 6

INFORMATIONS SUR L'ENTITE QUI ETABLIT LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

31 décembre 2025

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	BPCE
	Siège	7, Promenade Germaine Sablon - 75013 PARIS
	N° d'identification si entité française	493 455 042 00199
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	7, Promenade Germaine Sablon - 75013 PARIS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
	Siège	59, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
	N° d'identification si entité française	453 952 681 00048
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	59, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS

NAXICAP PARTNERS

Annexe 7

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

31 décembre 2025

	Deloitte & Associés	Pricewaterhousecoopers Audit
Honoraires afférents à la certification des comptes	24 647	24 647
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	71 433	
Total	96 080	24 647

NAXICAP PARTNERS

Annexe 8

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
31 décembre 2025

	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur Brute comptable des titres détenus	Valeur Nette comptable des titres détenus	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Renseignements concernant les filiales (> de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)										
NAXICAP GERMANY	25 000	100%	25 000	25 000			2 569 942	18 652		
GALIA GESTION	200 000	60%	840 000	840 000			2 541 725	438 145	258 000	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			100 000	100 000						
A. Total des filiales			965 000	965 000					258 000	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et des participations (A + B)			965 000	965 000					258 000	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Naxicap

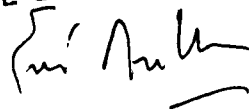
NAXICAP PARTNERS
BILAN
Au 31 décembre 2024

ACTIF	2024			2023	PASSIF	2024	2023
	BRUT	AMORT. ET PROV.	NET				
ACTIF IMMOBILISE	22 181 000,64	5 822 598,04	16 358 402,60	10 290 953,60	CAPITAUX PROPRES	70 440 410,19	46 184 677,71
Immobilisations incorporelles	3 737 023,85	2 992 168,84	744 855,01	83 787,29	Capital	1 638 464,00	1 638 464,00
Fonds de commerce	6 029 841,50	285 000,00	5 744 841,50	5 744 841,50	Prime émission/fusion	3 846 225,47	3 846 225,47
Immobilisations corporelles	5 123 013,32	2 545 272,74	2 577 740,58	2 012 620,21	Réserve légale	163 846,40	163 846,40
Immobilisations financières	7 291 121,97	156,46	7 290 965,51	2 449 704,60	Réserve des plus-values à long terme		
. TLAP	37,77		37,77	25,32	Réserve générale	40 536 141,84	20 737 029,25
. Participations	965 000,00		965 000,00	915 000,00	Report à nouveau	24 255 732,48	19 799 112,59
. Créances rattachées à des Participations	0,00		0,00	0,00	Résultat de l'exercice		
. Autres titres immobilisés - Sociétés	2 008,50		2 008,50	2 008,50			
. Autres titres immobilisés - Fonds	5 535 235,16	156,46	5 535 078,70	821 418,35			
. Prêts	2,00		2,00	2,00			
. Autres	788 838,54		788 838,54	711 250,43	Provisions pour investissement		
ACTIF CIRCULANT	91 374 722,28	90 000,00	91 284 722,28	68 322 407,09	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	40 183 316,71	90 000,00	40 093 316,71	42 965 689,00	Provisions pour risques	0,00	0,00
Autres créances	8 222 575,88		8 222 575,88	6 891 238,13	Provisions pour charges	0,00	0,00
Etat - Créances impôt sur les sociétés (IS)	0,00		0,00	1 476 459,00	DETTES	37 202 714,69	32 428 682,98
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes sur établissements de crédit	0,00	0,00
					Emprunts et dettes financières diverses	24 090,17	55 173,99
					Dettes sur immobilisations		
Disponibilités	42 535 571,69		42 535 571,69	16 668 342,96	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 305,83	350 357,09
					Dettes fiscales et sociales (hors IS)	24 084 486,56	19 081 005,73
					Autres dettes	9 267 865,13	12 942 146,17
Charges constatées d'avance	433 258,00		433 258,00	320 678,00	Etat - Impôt sur les sociétés (IS)	3 606 967,00	0,00
					Produits constatés d'avance		
Total actif	113 555 722,92	5 912 598,04	107 643 124,88	78 613 360,69	Total passif	107 643 124,88	78 613 360,69

NAXICAP PARTNERS
COMPTE DE RESULTAT
Au 31 décembre 2024

CHARGES	2024	2023	PRODUITS	2024	2023
Charges d'exploitation	53 217 061,62	49 246 218,98	Produits d'exploitation	88 370 061,17	76 271 452,47
Autres achats et charges externes	19 516 108,67	18 392 039,98	Total Commissions	81 767 387,41	70 267 688,27
Impôts, taxes et versements assimilés	4 494 121,15	4 500 459,57	Commissions d'ingénierie	1 919 885,75	2 805 768,31
Salaires et traitements	18 078 566,45	15 768 270,48	Commissions de gestion-Sociétés	14 394 025,04	14 341 273,07
Charges sociales et de personnel	10 377 060,19	8 855 779,93	Commissions de gestion-Fonds	63 027 881,77	51 044 244,28
Intéressement	0,00	672 701,02	Comm. - SCR - Intéressement	0,00	0,00
Autres charges d'exploitation	66,61	322 123,38	Commissions de conseil	2 424 994,85	2 075 802,61
Dotations aux amortissements et provisions	661 138,55	734 844,62	Autres commissions	600,00	600,00
Dotations aux provisions d'exploitation	99 000,00	0,00	Reprises sur provisions	0,00	0,00
			Transferts de charges : refacturations	4 334 326,66	3 584 169,08
			Autres produits	2 268 347,10	2 381 595,12
			Reprises sur provisions d'exploitation	0,00	38 000,00
Charges financières	1 387,05	29 608,22	Produits financiers	1 037 311,79	1 125 655,19
Intérêts et charges assimilées	1 243,04	29 595,77	Produits des titres de participations	288 000,00	414 000,00
Différence négative de change	0,00	0,00	Produits des autres titres immobilisés	0,00	90 498,43
Charges nettes sur cessions de VMP	144,01	12,45	Produits d'autres valeurs mobilières	533 711,02	40 790,61
Dotations aux provisions sur titres	0,00	0,00	Autres intérêts et produits assimilés	215 599,77	580 354,31
Charges des participations - mali			Produits des participations - boni	1,00	1,30
			Reprises de provisions	0,00	10,54
Charges exceptionnelles	2 384 287,14	4 829 250,70	Produits exceptionnels	2 660 555,33	4 683 899,37
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	39 900,00	146 009,00	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	68 570,00	665,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 344 387,14	4 683 241,70	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 591 985,33	3 583 855,72
Dotations aux provisions réglementées			Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	1 099 378,65
Participation des salariés aux bénéfices	2 806 449,00	2 084 596,54			
Impôts sur les bénéfices	9 403 011,00	6 092 220,00			
Total charges	67 812 195,81	62 281 894,44	Total produits	92 067 928,29	82 081 007,03
Bénéfices	24 255 732,48	19 799 112,59	Pertes		
TOTAL GENERAL	92 067 928,29	82 081 007,03	TOTAL GENERAL	92 067 928,29	82 081 007,03

COPIE
CERTIFIEE CONFORME



NAXICAP PARTNERS

Au 31 décembre 2025

COORDONNEES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELOITTE & ASSOCIES

Tour Majunga
6 Place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense Cedex
Tél. : 01.40.88.28.00
Fax : 01.40.88.28.28

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

63 rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine
Tél. : 01.56.57.58.59
Fax : 01.56.57.13.92

NAXICAP PARTNERS

Bilan

ACTIF en Euros - €	31/12/2025			31/12/2024
	BRUT	Amort. et Prov.	NET	NET
Immobilisations incorporelles	9 799 865,35	3 470 410,17	6 329 455,18	6 489 696,51
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3 770 023,85	3 185 410,17	584 613,68	744 855,01
Fonds commercial	6 029 841,50	285 000,00	5 744 841,50	5 744 841,50
Immobilisations corporelles	6 160 688,32	3 011 341,31	3 149 347,01	2 577 740,58
Autres immobilisations corporelles	6 160 688,32	3 011 341,31	3 149 347,01	2 577 740,58
Immobilisations financières ⁽¹⁾	2 952 495,09	1 636,58	2 950 858,51	7 290 965,51
Participations	965 000,00		965 000,00	965 000,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	37,77		37,77	37,77
Autres titres immobilisés	515 312,78	1 636,58	513 676,20	5 537 087,20
Prêts	2,00		2,00	2,00
Autres immobilisations financières	1 472 142,54		1 472 142,54	788 838,54
Total de l'actif immobilisé	18 913 048,76	6 483 388,06	12 429 660,70	16 358 402,60
Créances ⁽²⁾				
Créances clients et comptes rattachés	38 908 653,31	90 000,00	38 818 653,31	40 093 316,71
Autres créances	292 885,43		292 885,43	8 222 575,88
Autres créances - Fournisseurs débiteurs	198 439,25		198 439,25	202 581,55
Autres créances - Salariés et charges sociales - Débiteurs	27 210,38		27 210,38	
Etat - Produits à recevoir				463 440,76
Groupe - Compte courant IF				
Autres créances - Débiteurs	67 235,80		67 235,80	7 556 553,57
Charges constatées d'avance	418 410,00		418 410,00	433 258,00
Disponibilités	58 247 888,97		58 247 888,97	42 535 571,69
Total de l'actif circulant	97 867 837,71	90 000,00	97 777 837,71	91 284 722,28
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	116 780 886,47	6 573 388,06	110 207 498,41	107 643 124,88
PASSIF en Euros - €			31/12/2025	31/12/2024
Capital			1 638 464,00	1 638 464,00
Prime d'émission, de fusion et d'apport			3 846 225,47	3 846 225,47
Réserves				
Réserve légale			163 846,40	163 846,40
Report à nouveau			40 522 126,32	40 536 141,84
Résultat de l'exercice			27 490 046,42	24 255 732,48
Total des capitaux propres			73 660 708,61	70 440 410,19
Emprunts et dettes financières diverses			695 120,23	24 090,17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 291 711,68	219 305,83
Dettes fiscales et sociales			23 929 041,31	24 084 486,56
Autres dettes			6 630 916,58	12 874 832,13
Total des dettes			36 546 789,80	37 202 714,69
TOTAL GENERAL DU PASSIF			110 207 498,41	107 643 124,88
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an - net			39 111 538,74	48 315 892,59

NAXICAP PARTNERS

Compte de résultat

en Euros - €	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (a)
Produits d'exploitation		
Production vendue	90 885 837,30	86 101 714,07
Montant net du chiffre d'affaires	90 885 837,30	86 101 714,07
Produits des cessions des immobilisations incorporelles et corporelles	257,50	
Autres produits	2 374 189,53	2 268 347,10
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	(19 454 189,82)	(19 516 108,67)
Impôts, taxes et versements assimilés	(4 137 449,95)	(4 494 121,15)
Salaires	(19 632 747,33)	(18 078 566,45)
Cotisations sociales	(10 983 097,49)	(10 377 060,19)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	(661 293,90)	(661 138,55)
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		(90 000,00)
Autres charges	(7,11)	(66,61)
1. Résultat d'exploitation	38 391 498,73	35 152 999,55
Produits financiers		
De participation	258 000,00	288 000,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	738 385,87	1,00
Autres intérêts et produits assimilés	264 602,70	215 599,77
Produits de cessions d'immobilisations financières	6 640 095,50	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	565 335,79	533 711,02
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	(1 480,12)	(144,01)
Intérêts et charges assimilées	(8 851,78)	(1 243,04)
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	(6 596 499,27)	
2. Résultat financier	1 859 588,69	1 035 924,74
3. Résultat courant avant impôt	40 251 087,42	36 188 924,29
Produits exceptionnels		2 660 555,33
Charges exceptionnelles		(2 384 287,14)
4. Résultat exceptionnel		276 268,19
Participation des salariés aux résultats	(2 996 174,00)	(2 806 449,00)
Impôts sur les bénéfices	(9 764 867,00)	(9 403 011,00)
BENEFICE OU PERTE	27 490 046,42	24 255 732,48
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		

(a) Les comptes indiqués entre parenthèses ont des soldes débiteurs.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NAXICAP Partners est une filiale de Natixis Investment Managers (NIM) - nouvelle dénomination sociale de Natixis Global Asset Management (NGAM) - constituée le 30 mars 2001 par apport en numéraire entièrement libéré. La société NAXICAP Partners a été agréée par la COB, devenue l'AMF, sous le n° GP 01-041 en date du 28 septembre 2001 en tant que société de gestion de portefeuille. Les comptes de NAXICAP Partners sont inclus dans les comptes consolidés de Natixis.

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 présente un total de **110 207 498,41 €**.

Le compte de résultat de l'exercice présente un bénéfice après impôt sur les sociétés de **27 490 046,42 €**.

❶ Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice social a une durée de 12 mois du **1er janvier au 31 décembre 2025**.

❷ Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France selon le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

❸ Changement de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif au plan comptable général (Règlement ANC 2022-06)

Le nouveau règlement ANC 2022-06, entré en vigueur le 1er janvier 2025, introduit plusieurs évolutions majeures, notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- La suppression des transferts de charges,
- La mise en place de nouveaux modèles d'états financiers (en particulier le bilan et le compte de résultat),
- L'actualisation des informations à fournir en annexe.

Les présents comptes tiennent ainsi compte des reclassements suivants :

- Le reclassement des produits de cession et des valeurs nettes comptables cédées du résultat exceptionnel vers le résultat d'exploitation ou financier, selon la nature de l'immobilisation concernée,
- Le reclassement des transferts de charges en « Autres produits »,
- Le reclassement des dons et libéralités ainsi que des pénalités et amendes, du résultat exceptionnel vers le résultat d'exploitation.

Les changements de méthodes comptables résultant de l'application de ce nouveau règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025, sans entraîner de retraitement des comptes antérieurs. Toutefois, l'exercice comparatif étant présenté selon les nouveaux modèles de présentation, l'exercice 2024 est impacté par le reclassement des transferts de charges d'exploitation au sein du poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».

Par souci de comparabilité avec l'exercice précédent, les comptes annuels arrêtés et attestés au 31 décembre 2024 sont repris en annexe.

En outre, pour améliorer la lisibilité des états financiers, certains postes ont été reclassés au cours de l'exercice :

- Les dettes liées aux rétrocessions de commissions de gestion au titre des commissions de montage ou de jetons de présence sont désormais présentées en « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours »,
- Les dettes relatives aux notes de frais sont reclassées du poste « Autres Dettes » au poste « Dettes fiscales et sociales »,
- Les dépôts de garanties reçus dans le cadre des sous-locations ne sont plus déduits du poste des « Immobilisations financières » mais inscrits au passif du bilan dans le poste « Autres dettes financières »,
- Les produits divers de refacturation sont reclassés du poste « Autres Créances » vers le poste « Créances clients et comptes rattachés »,
- Les charges à payer relatives aux fournisseurs sont reclassées du poste « Autres dettes » vers le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés »,
- Le stock de franchise de loyer accordée par le bailleur et restant à étaler est reclassé du poste « Autres Dettes » vers le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés »,
- Le stock de franchises de loyer accordées aux sous-locataires et restant à étaler est reclassé du poste « Autres Créances » vers le poste « Charges constatées d'avance ».

④ Notes sur le bilan

A- ACTIF :

A.1 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée d'utilisation suivant le mode linéaire ou dégressif. Les dotations annuelles représentent la dépréciation économique des immobilisations au cours de l'exercice.

- Les agencements sont amortis sur 4 ans selon le mode linéaire
- Les installations générales sont amorties sur 10 ans selon le mode linéaire
- Le matériel et le mobilier de bureau étaient historiquement amortis sur 4 ans suivant le mode linéaire. Le mobilier acquis à compter du 1^{er} janvier 2023 est amorti sur une durée de 10 ans.

A.2 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Postérieurement à leur acquisition, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le fonds de commerce a été comptabilisé par NAXICAP Partners à sa valeur d'apport, à l'issue de l'apport partiel d'actifs réalisé par SPEF et SPEF Venture au 1er janvier 2002.

L'estimation du fonds de commerce au 31 décembre 2025 est fondée sur les revenus attendus, supérieurs à la valeur d'apport.

Les dotations annuelles représentent la dépréciation économique des immobilisations au cours de l'exercice. Les logiciels sont amortis sur 4 ans selon le mode linéaire avec application de la règle du prorata temporis.

A.3 - Immobilisations financières

L'inventaire du portefeuille titres au 31 décembre 2025 est établi par catégorie de titres de même nature, suivant la distinction Actions, Obligations, Parts de SCR et Parts des Fonds.

Les TIAP sont évalués à leur valeur de marché et une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition.

Les parts de « carried » de Fonds détenues en portefeuille sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition pendant toute la période d'investissement du fonds. Par la suite, une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur liquidative des parts est inférieure à leur coût d'acquisition. Ces parts permettent de rémunérer le gérant du fonds.

A.4 - Actif circulant (créances)

Les créances figurant au bilan à la clôture de l'exercice sont majoritairement des créances à court terme inférieures à un an (annexe 4). Régulièrement, les créances sont analysées de façon unitaire et, en fonction de la date d'émission de la facture et de la probabilité de recouvrement, une dépréciation peut être comptabilisée.

Au 31 décembre 2025, le poste « Créances clients et comptes rattachés » inclut notamment 3 834 640,00 € de factures à établir.

A.5 - Valeurs mobilières de placement (OPCVM)

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. À la clôture de l'exercice, les titres sont évalués sur la base des cours de bourse ou des valeurs liquidatives. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à une provision pour dépréciation.

Les plus et moins-values de cessions sont comptabilisées suivant la méthode FIFO.

Le solde du compte courant (58 247 888,97 € au 31 décembre 2025) est rémunéré. Au 31 décembre 2025, NAXICAP Partners ne détient pas de SICAV de trésorerie.

A.6 - Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance regroupent les dépenses concernant deux exercices comme les cotisations d'assurances, les abonnements, les locations...

B- PASSIF :

B.1 - Capitaux propres

Le capital social est de 1 638 464 €, il est divisé en 102 404 actions de 16 € de valeur nominale chacune entièrement libérée.

- **Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 01/01/2025 : 70 440 410 €** avant affectations

- Distribution de dividende	24 269 748 €
- Résultat de l'exercice	27 490 046 €

- **Capitaux propres à la clôture de l'exercice 31/12/2025 : 73 660 709 €**

B.2 - Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provisions pour risques et charges au 31 décembre 2025.

B.3 - Dettes

Les dettes figurant au bilan à la clôture de l'exercice sont quasi-exclusivement des dettes à court terme inférieures à un an (**annexe 4**).

B.4 - Comptes de régularisation

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31 décembre 2025.

⑤ Notes sur le compte de résultat

Au 31 décembre 2025 :

- ♦ Les commissions s'élèvent à **86 766 189 €** et se décomposent en :

- Commissions d'ingénierie	253 110 €
- Commissions de gestion sociétés	12 946 486 €
- Commissions de gestion Fonds	71 544 564 €
- Commissions de conseil	2 021 429 €
- Autres commissions	600 €

Les commissions d'ingénierie sont comptabilisées en produits lors du « closing » des opérations.

Les autres produits d'exploitation (6 494 096 €) sont constitués des refacturations des loyers et charges locatives (4 113 349 €), des jetons de présence perçus (2 374 098 €), des transferts de charges (6 300 €) et des produits divers (349 €).

- ♦ Les autres achats et charges externes sont de **19 454 190 €** et se composent essentiellement de :

- Sous-traitance refacturée par NIM	281 897 €
- Locations immobilières (y.c. charges locatives)	7 171 405 €
- Honoraires CAC, avocats, audits, levées de fonds (dont honoraires CAC pour la société de gestion)	7 635 187 € 49 293 €
- Locations véhicules et matériels	285 324 €
- Frais de déplacements et réception	701 836 €
- Frais informatiques, téléphonie et site internet	1 898 549 €
- Frais de publicité, relations publiques	314 646 €
- Autres charges externes	1 118 855 €

- ♦ Les autres charges d'exploitation sont constituées de :

- Salaires et traitements (y.c. intéressement)	19 632 747 €
- Charges sociales et de personnel	10 983 097 €
- Autres impôts et taxes	4 137 450 €
- Autres charges	7 €
- Charges calculées	661 294 €

Un avenant à l'accord d'intéressement du 24 juin 2021 a été signé le 30 septembre 2024. Son calcul vise à mesurer le progrès enregistré dans les performances des salariés et de l'entreprise, et se traduit par une formule basée sur l'accroissement du résultat brut d'exploitation économique de l'entreprise en regard de la progression des capitaux sous gestion.

- ♦ Le résultat financier (1 859 589 €) est constitué des plus-values sur les parts de fonds (781 982 €), des gains sur cessions de SICAV (565 336 €), des produits des titres de participations (258 000 €), des intérêts calculés sur crédits vendeurs et sur portages (179 109 €), de la rémunération nette des comptes courants débiteurs (85 494 €), des intérêts et charges (-8 852 €) et des dotations aux provisions (-1 480 €).

- ♦ Un nouvel accord de participation des salariés aux résultats a été signé le 26 juin 2024. La provision pour la participation au titre de l'exercice représente un montant de 2 996 174 €.

- ♦ La charge d'impôt de l'exercice représente un montant de 9 764 867 €. NAXICAP Partners était intégrée fiscalement au groupe Natixis depuis le 1er janvier 2002. Depuis le 1^{er} janvier 2022, NAXICAP Partners appartient au groupe d'intégration fiscale BPCE en remplacement du groupe Natixis.

Les engagements de retraites ne présentent pas un caractère significatif et n'ont pas été comptabilisés, compte tenu des facteurs suivants :

- effectif non significatif,
- taux de rotation du personnel important, ainsi que le critère de l'âge moyen et donc faible probabilité que les salariés soient encore présents dans l'entreprise à l'âge de départ à la retraite,
- faible ancienneté des salariés,
- faible montant des indemnités : la convention collective ASF limite le montant des indemnités dues en cas de départ à la retraite à 2 mois de salaire maximum (montant dû pour 30 ans d'ancienneté).

NAXICAP PARTNERS

Annexe 1

TABEAU DES IMMOBILISATIONS
31 décembre 2025

Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations					Diminutions					Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Virement		Entrées			Virement		Sorties			
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Création	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Mises hors services		
Immobilisations incorporelles Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires (Logiciels) Fonds commercial	9 766 865,35 3 737 023,85 6 029 841,50		33 000,00 33 000,00								9 799 865,35 3 770 023,85 6 029 841,50
Immobilisations corporelles Installations générales Matériel de bureau et informatique Moblier	5 123 013,32 2 753 332,96 1 359 785,62 1 009 894,74		1 119 030,00 737 068,16 155 558,73 226 403,11			79 371,00 65 580,00 12 185,00 1 606,00		1 984,00 1 984,00			6 160 688,32 3 424 821,12 1 501 175,35 1 234 691,85
Immobilisations financières Participations T.I.A.P Autres titres immobilisés Prêts Dépôts et cautionnements	7 291 121,97 965 000,00 37,77 5 537 243,66 2,00 788 838,54	509 050,32 509 050,32	1 751 978,24 1 577 724,56 174 253,68			3 156,17 3 156,17	6 596 499,27 6 596 499,27				2 952 495,09 965 000,00 37,77 515 312,78 2,00 1 472 142,54
Total	22 181 000,64	509 050,32	2 904 008,24			79 371,00	3 156,17	6 598 483,27			18 913 048,76

NAXICAP PARTNERS

Annexe 2

TABEAU DES AMORTISSEMENTS
31 décembre 2025

Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice				Diminutions de l'exercice			Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
			Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires (Logiciels)	4 ans	Linéaire	2 992 168,84	193 241,33						3 185 410,17
Immobilisations corporelles Installations générales Matériel de bureau et informatique Moblier	10 ans 4 ans 4 à 10 ans	Linéaire Linéaire Linéaire	2 545 272,74 956 868,19 1 002 338,82 586 065,73	468 052,57				1 984,00		3 011 341,31
				248 786,14						1 205 654,33
				160 316,96				1 984,00		1 160 671,78
				58 949,47						645 015,20
Total			5 537 441,58	661 293,90				1 984,00		6 196 751,48

NAXICAP PARTNERS

Annexe 3

TABEAU DES PROVISIONS 31 décembre 2025

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Provisions pour dépréciation	375 156,46	1 480,12			376 636,58
Fonds commercial	285 000,00				285 000,00
Participations					
Créances rattachées à des participations					
T.I.A.P					
Autres titres immobilisés	156,46	1 480,12			1 636,58
Prêts					
Dépôts et cautionnements					
Créances douteuses	90 000,00				90 000,00
Total	375 156,46	1 480,12			376 636,58

NAXICAP PARTNERS

Annexe 4

TABLEAUX VENTILATION DES CREANCES ET DETTES 31 décembre 2025

Créances	Degré de liquidité		
	Montant brut	<= 1 an	> 1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Dépôts et cautionnements	1 472 142,54		1 472 142,54
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés ⁽¹⁾	4 936 875,47	4 936 875,47	
Autres créances	34 264 663,27	34 264 663,27	
Fournisseurs - Débiteurs	198 439,25	198 439,25	
Créances sociales ⁽²⁾	27 210,38	27 210,38	
Créances fiscales ⁽³⁾			
Créances Groupe - Intégration fiscale			
Débiteurs divers ⁽⁴⁾	34 039 013,64	34 039 013,64	

TOTAL	40 673 681,28	39 201 538,74	1 472 142,54
(1) dont produits à recevoir	3 834 640,00		
(2) dont produits à recevoir			
(3) dont produits à recevoir			
(4) dont produits à recevoir	33 971 777,84		

Dettes	Degré de liquidité			
	Montant brut	<= 1 an	> 1 an et <= 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes sur établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	695 120,23	3 559,45		691 560,78
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽¹⁾	5 291 711,68	3 990 999,68		1 300 712,00
Dettes fiscales et sociales	23 929 041,31	22 871 374,65		1 057 666,66
Personnel et comptes rattachés ⁽²⁾	14 840 624,58	14 144 791,25		695 833,33
Sécurité sociale et autres organismes sociaux ⁽³⁾	7 505 542,19	7 143 708,86		361 833,33
Taxe sur la valeur ajoutée	781 551,00	781 551,00		
Autres impôts, taxes et assimilés ⁽⁴⁾	801 323,54	801 323,54		
Autres dettes ⁽⁵⁾	6 630 916,58	6 630 916,58		
Avances clients	6 293 001,58	6 293 001,58		
Dettes Groupe - Intégration fiscale	337 915,00	337 915,00		
Dividendes à payer				
Autres dettes				

TOTAL	36 546 789,80	33 496 850,36	3 049 939,44	
(1) dont charges à payer	5 291 711,68			
(2) dont charges à payer	10 721 569,82			
(3) dont charges à payer	6 702 915,18			
(4) dont charges à payer	559 719,08			
(5) dont charges à payer	6 293 001,58			

NAXICAP PARTNERS

Annexe 5

**TABLEAU DE VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALARIE PAR CATEGORIE
31 décembre 2025**

Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice par catégorie	98
dont cadres	95
dont employés	3

NAXICAP PARTNERS

Annexe 6

INFORMATIONS SUR L'ENTITE QUI ETABLIT LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 31 décembre 2025

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	BPCE
	Siège	7, Promenade Germaine Sablon - 75013 PARIS
	N° d'identification si entité française	493 455 042 00199
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	7, Promenade Germaine Sablon - 75013 PARIS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
	Siège	59, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
	N° d'identification si entité française	453 952 681 00048
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	59, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS

NAXICAP PARTNERS

Annexe 7

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

31 décembre 2025

	Deloitte & Associés	Pricewaterhousecoopers Audit
Honoraires afférents à la certification des comptes	24 647	24 647
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	71 433	
Total	96 080	24 647

NAXICAP PARTNERS

Annexe 8

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
31 décembre 2025

	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur Brute comptable des titres détenus	Valeur Nette comptable des titres détenus	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d' affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Renseignements concernant les filiales (> de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)										
NAXICAP GERMANY	25 000	100%	25 000	25 000			2 569 942	18 652		
GALIA GESTION	200 000	60%	840 000	840 000			2 541 725	438 145	258 000	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			100 000	100 000						
A. Total des filiales			965 000	965 000					258 000	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et des participations (A + B)			965 000	965 000					258 000	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Naxicap

NAXICAP PARTNERS

Annexe 9

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES 31 décembre 2025

<i>Nature des opérations</i>	2021	2022	2023	2024	2025
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 572 928	1 638 464	1 638 464	1 638 464	1 638 464
Nombre des actions ordinaires existantes	98 308	102 404	102 404	102 404	102 404
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	72 649 338	71 011 305	70 267 688	81 767 387	90 885 837
Résultat avant impôts et charges calculées (amort. et prov.)	31 390 321	27 779 281	26 588 179	34 410 026	37 917 687
Impôts sur les sociétés	9 470 840	7 463 753	6 092 220	9 403 011	9 764 867
Participation des salariés due au titre de l'exercice	413 722	2 789 215	2 174 091	2 806 449	2 996 174
Résultat après impôts et charges calculées (amort. et prov.)	21 471 513	19 956 448	19 799 113	24 255 732	27 490 046
Résultat distribué	15 463 004	18 842 336		24 269 748	
Résultat par action					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amort. et prov.)	222,97	198,39	200,15	244,20	274,92
Résultat après impôts et charges calculées (amort. et prov.)	218,41	194,88	193,34	236,86	268,45
Dividende attribué à chaque action	151,00	184,00		237,00	
Personnel détaché					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	67	87	97	98	98
dont cadres	64	85	95	95	95
dont employés	3	2	2	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 601 269	16 311 809	16 308 642	15 699 401	18 794 824
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	81 446	105 699	70 423	82 372	115 016